

---

## NOS RESPONSABILITÉS FACE AUX DROITS HUMAINS

---



Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies acceptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un canadien, M. John Humphries, en avait été le rédacteur. Après ces longues et meurtrières années de guerre, cette Déclaration venait donner au monde un signe d'espérance. S'il est important de souligner le cinquantième anniversaire de cette Déclaration, il s'avère également nécessaire de regarder ce que nous avons fait des droits humains au fil des jours et des années. Aujourd'hui j'aimerais souligner l'importance d'une éducation aux droits humains.

### « PACEM IN TERRIS »

Dans l'inoubliable encyclique « *Pacem in terris* » qu'il a publiée le 11 avril 1963, quelques semaines avant sa mort, le pape Jean XXIII considérait cette Déclaration des Droits humains comme l'un des signes des temps. « À mesure que l'homme devient conscient de ses droits, germe comme nécessairement en lui la conscience d'obligations correspondantes; ses propres droits, c'est avant tout comme autant d'expressions de sa dignité qu'il devra faire valoir, et à tous les autres incombera l'obligation de reconnaître ces droits et de les respecter. »

### COMME TOUT LE MONDE!

Ces liens entre « droits et devoirs » sont inséparables les uns des autres. Je me réjouis de ce que pour la Journée nationale de l'Enfant, le 20 novembre dernier, l'on ait voulu promouvoir cette réalité, sous le titre suivant : « Les enfants ont beaucoup de droits et de devoirs... comme tout le monde! » Ainsi : les enfants ont le droit d'être pris au sérieux et... le devoir d'écouter les autres; les enfants ont droit à un bon service de santé et... le devoir de prendre soin d'eux-mêmes; les enfants ont droit à une bonne éducation et... le devoir d'étudier et de respecter leurs enseignants; les enfants ont le droit d'être aimés et protégés de tout mal et... le devoir d'aimer et de s'occuper des autres; les enfants ont le droit d'être associés quelles que soient leurs capacités et... le devoir de respecter les autres, même s'ils sont différents; les enfants ont le droit d'être fiers de leur héritage et de leurs croyances et... le devoir de respecter la culture et les croyances des autres; les enfants ont le droit à une demeure paisible et confortable et... le devoir de la garder propre et nette; les enfants ont le droit d'être bien nourris et... le devoir de ne pas gaspiller la nourriture; les enfants ont le droit à un environnement sain et... le devoir de ne pas le polluer. Pour nous chrétiens, le fondement d'une telle mutualité est la consigne de Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

### ÉCOLE DE LA PAIX

Lors d'une première visite à l'École St-Paul à Edmundston, je fus agréablement surpris de l'importance que l'on accordait aux droits humains, spécialement au désir de vouloir être une école de la paix. Tous les jeunes avaient été sensibilisés au fait que la paix était à leur niveau leur propre responsabilité. Et sur les diverses affiches placées sur les murs, l'on pouvait lire : « Soyons responsables et donnons-nous la main pour une école meilleure »; « Ranger mes jouets, c'est ma responsabilité »; « Je suis responsable quand j'aide et que je partage »; « Je suis responsable en ne jetant pas mes déchets par terre »; « La paix, c'est notre responsabilité »; « Faire la paix, c'est d'abord se respecter »; « J'apprends à être responsable quand je suis

les règlements à la maison et à l'école »; « Je respecte les autres quand je leur dis des mots d'amitié ». Je pourrais poursuivre encore la liste de ces affiches; mais il me semble que cet exemple manifeste qu'il est possible d'éduquer aux droits humains dès les premières années scolaires. J'en ai la conviction : chaque famille et chaque école peuvent et doivent devenir les premières éducatrices au respect des droits humains. Le mouvement « Jeunesse du monde » s'était donné de tels objectifs, au nom de l'Évangile de Jésus, lorsqu'il travaillait à la fraternité entre les jeunes, à la non-discrimination entre eux, à la non-violence et au respect de l'environnement.

## ENSEIGNEMENT SOCIAL

Au gré des besoins et des appels d'un monde en constante mutation, le domaine des droits humains tient une place de choix. Selon les propos du Cardinal Roger Etchegaray qui était président du Conseil pontifical « Justice et Paix » et que j'ai eu le privilège de rencontrer en juillet dernier, « l'enseignement social de l'Église est comme aimanté par le respect de l'homme tel que Dieu l'a créé à son image; il s'agit d'un grand arbre sur lequel on découvre de plus en plus de branches mais dont les racines plongent dans le mystère de l'homme ». Et il ajoutait que « l'enseignement des Papes aura beaucoup contribué à affiner la conscience humaine dans l'éveil de ses droits et à la fortifier dans ses raisons à les défendre. Aux yeux de beaucoup, la pensée et l'action de Jean-Paul II paraissent s'identifier à la défense et à la promotion des droits de l'homme. »

## LIBRES ET ÉGAUX

Qu'en cette année marquant un tel anniversaire nous puissions découvrir la dignité et la grandeur de tout être humain: enfant, femme et homme. Qu'au milieu des fêtes de Noël et du Nouvel An qui s'approchent à grands pas, nous puissions réfléchir souvent que chacun de nos frères et chacune de nos soeurs ont droit à la vie et à une vie vraiment humaine, à l'éducation, à la liberté, au travail, à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour des services sociaux nécessaires, au respect de son intimité, à la vérité, au respect de sa réputation, à des procès justes, au repos et au loisir. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » (article premier de la Déclaration) Bonne semaine!

*+ François Thibodeau ym*

+ François Thibodeau, c.j.m.  
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (09 décembre 1998)